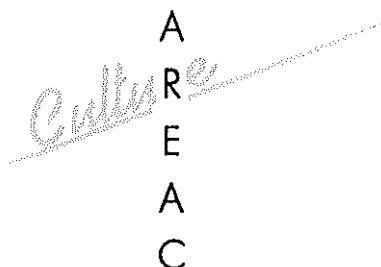


Nantes, le 16 novembre 2015



Madame la Ministre,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de demande de subvention pour l'année 2016 de l'AREAC, association du personnel du ministère de la culture et de la communication en région Pays de la Loire.

L'ensemble des membres du conseil d'administration, au nombre de 12, et les adhérents sont très attachés à l'existence de cette association et nous souhaitons poursuivre notre action qui fédère et permet d'entretenir des relations conviviales. En 2015 nous comptons 105 adhésions dont 11 retraités et, pour une grande majorité, fidèles à l'association depuis plusieurs années. La cotisation annuelle est unique pour tous et n'a pas été augmentée depuis 2010. Cette année, elle reste à 15€.

Pour l'année 2016, nous sollicitons une subvention de 7 500 € (dont 1 600 € pour l'arbre de Noël) afin de participer mieux et plus largement aux différentes activités. Nos adhérents sont en attente de nos propositions et nous souhaitons poursuivre l'organisation d'événements fédérateurs toujours très bien accueillis.

En 2015, l'association a continué ses actions, principalement de billetterie (cinéma, chèque Lire/cd, spectacles et entrées culturelles, nuitées camping, parc d'attraction, balnéothérapie, structures sportives), poste qui reste très important, avec augmentation conséquente de l'aide de l'AREAC allant jusqu'à 30%.

Depuis 3 ans, l'Areac propose un voyage qui rencontre de plus en plus de succès. Après Lisbonne, Séville, 20 adhérents ont pu profiter d'un voyage à Naples (Italie), du 25 septembre au 2 octobre 2015, organisée par l'association. Une visite guidée de Naples, une journée à Capri et la visite de Pompéi ont été proposés dans le cadre de ce séjour. Tous les participants sont revenus extrêmement ravis et l'objectif 2016 est de proposer à nouveau un voyage.

Nous avons également proposé une journée au Mont Saint Michel, avec la traversée de la Baie. 22 personnes y ont participé et ont été ravi de cette expérience qui s'est déroulée le samedi 6 juin.

L'association s'implique également au niveau local dans les événements nationaux tels la fête de la musique, et les événements internes, comme « les agents ont du talent ».

.../...

Association Régionale d'Études et d'Animations Culturelles

Siège social : Direction régionale des affaires culturelles

1 rue Stanislas Baudry – BP 63518

44035 NANTES CEDEX 1

Tél 02.40.14.23.00 – Fax 02.40.14.23.01

L'AREAC continue de proposer aux agents des commandes groupées à prix CE très intéressants (biscuiterie, ustensiles ménagers, produits de beauté, chocolats, bijoux, parfums, etc.).

La collaboration avec le CAP culture reste très précieuse, tant pour l'organisation des journées parents-enfants, que pour la diffusion auprès de nos adhérents de voyages et sorties mutualisés entre les associations adhérentes au CAP, des événements fédérateurs (course, tournoi, concours etc.) et enfin pour tous les précieux conseils prodigués tant sur le plan juridique que financier. En 2015, des membres du personnel de la DRAC et de l'ENSAN ont souhaité participer à la course organisée par le CAP. L'AREAC s'y est associée en fournissant des tee-shirts aux 10 participants. Exceptionnellement, le CAP a pris en charge les frais de transport. Pour 2016, l'AREAC a prévu une somme de 400 € pour soutenir à nouveau cette manifestation.

L'AREAC proroge son adhésion au contrat MAIF en attendant la mutualisation des contrats négociée par le CAP.

D'autre part nous accueillerons à Nantes, en mai 2016, la réunion annuelle de responsables d'association des personnels du Ministère de la Culture. Nous sollicitons donc la subvention exceptionnelle de 5 000 € afin de couvrir les frais de cette manifestation.

En souhaitant vivement que ces demandes reçoivent un avis favorable, et en vous remerciant par avance, je vous prie d'agrérer Madame la Ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.

Pour l'AREAC

Mireille HOYET
Vice-Présidente de l'AREAC

